

remettre au roi tout ce qu'elle possédait dans la colonie, pour faire l'acquisition de toute la côte de Beaupré, depuis la rivière du Gouffre jusqu'à la chute de Montmorency ; et par des lettres royales, datées de 1663, il fut créé seigneur de la côte de Beaupré. Quelques années plus tard, Mgr de Laval, par un acte passé à Paris le 12 avril 1680, céda purement et simplement tous ses biens au séminaire de Québec, qui devint ainsi à son tour seigneur de Beaupré. Disons tout de suite que les messieurs du séminaire de Québec, dans leurs relations avec leurs censitaires, ont toujours fait honneur à cette noble qualification, et n'ont jamais oublié les traditions de bonté, d'urbanité et de générosité établies par Mgr de Laval.

Si Mgr de Laval avait voulu suivre l'engouement qui régnait alors en France pour les titres de noblesse, et faire élever la seigneurie de Beaupré en baronnie, comme le fit le sieur Robineau pour la baronnie de Portneuf, il aurait pu ajouter, à son titre de *premier baron chrétien*, celui de *premier baron canadien*.

#### De 1664 à 1670

Parmi les anciens documents de l'histoire ecclésiastique du Canada, conservés dans les archives de l'archevêché de Québec, nous avons trouvé avec plaisir celui qui fixe la date de l'établissement de la paroisse de l'Ange-Gardien. Il rend compte tout simplement de la première élection d'un corps de marguilliers faite à la campagne. Il y avait déjà, à Québec, des marguilliers que Mgr de Laval avait reconnus à son arrivée en 1659. Quant à cette assemblée de l'Ange-Gardien, elle fut convoquée par M. Ango des Maizerets.

Nous tenons à citer ce document en entier, parce qu'il contient les noms des familles qui composaient alors la paroisse et qui existent encore aujourd'hui, du moins pour la plupart.

« L'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe célébrée dans la maison de Jean Trudelle, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets (1) y faisant pour lors les fonctions curiales, par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle-France,

(1) Loni le 15 septem-  
lors de son  
trente-et-  
général des  
Bernières e  
dit un cont  
à quoi il a  
le 22 avril  
drale.